



Mon patron me propose un abandon de poste

Par **Catchou**, le **16/06/2019** à **19:05**

Bonjours,
Suite a ma demande de rupture conventionnelle, mon directeur de site me propose un abandon de poste .
Y a t'il d'autre option de licenciement ?
Parce que je ne peu pas me permettre de ne rien percevoir pendant plus de 2 mois.

Par **morobar**, le **17/06/2019** à **09:18**

Bonjour,
L'abandon de poste est une mauvaise solution, l'employeur n'étant jamais obligé de procéder au licenciement.
Si la rupture conventionnelle est refusée, vous ne pouvez que démissionner ou demander la résolution judiciaire du contrat de travail.
Encore faut-il présenter et justifier de griefs importants à l'égard de l'employeur.
Mais vous ne pouvez pas faire supporter vos "caprices" à la collectivité.